

DEPARTEMENT ORTHOPHONIE  
FACULTE DE MEDECINE  
Pôle Formation  
59045 LILLE CEDEX  
Tél : 03 20 62 76 18  
*departement-orthophonie@univ-lille.fr*



# ANNEXES

En vue de l'obtention du  
Certificat de Capacité d'Orthophoniste  
présenté par

**Solenn LAOUENAN**

soutenu publiquement en juin 2023

**L'exercice orthophonique en structures d'exercice coordonné :  
quels intérêts pour la pratique professionnelle ?**

MEMOIRE dirigé par  
**Virginie BRIEDEN**, orthophoniste et responsable du Dispositif d'Appui à la Coordination  
Appui Santé Lille Agglo, Lille  
**Loïc GAMOT**, orthophoniste et enseignant, Département d'Orthophonie, Lille

## **ANNEXE A1. TRAME D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF**

A destination des professionnels de santé exerçant dans ou hors MSP / CPTS

Bonjour, je m'appelle Solenn Laouenan. Je suis étudiante en 5<sup>e</sup> année d'orthophonie à l'Université de Lille et je prépare mon mémoire de fin d'études.

Tout d'abord, je souhaite vous remercier pour avoir accepté cet entretien, entretien qui devrait nous mobiliser au maximum une heure.

Avec vous, je souhaite vivement que vous m'aidiez à mieux comprendre le cadre de votre exercice professionnel ... et la forme ou les moments de votre implication dans le parcours de soin d'un patient.

Les informations recueillies, dans tous les entretiens semblables à celui-ci, doivent me permettre de réaliser ensuite un questionnaire mieux ciblé et plus opératoire à destination de professionnels des métiers de la santé (orthophonistes inclus) exerçant « en libéral » ou en « structure d'exercice coordonné » .

Durant cet entretien, nous allons aborder 3 grands thèmes.

Il s'agit d'un entretien anonyme, vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à votre nom et votre prénom. Il sera enregistré à l'aide d'un microphone, l'arrêt de l'enregistrement est possible à tout moment dès lors que vous m'en faites la demande.

Je vous invite à vous exprimer librement, vous pouvez apporter toutes les précisions et explicitations qui vous semblent pertinentes.

Tout est clair pour vous ? N'hésitez pas si vous avez la moindre question.

### **1. Exercice coordonné**

Savez-vous ce qu'est l'exercice coordonné ?

Comment le percevez-vous ?

Selon vous, quels sont les principaux avantages et les principaux inconvénients (ou limites) de l'exercice coordonné ?

### **2. Condition d'exercice actuel**

Dans quelle condition travaillez-vous ?

Pourquoi avoir choisi d'exercer en mode d'exercice coordonné ?

Avez-vous connu un autre mode d'exercice avant ? Si oui, quelles différences avez-vous noté entre vos différents modes d'exercice ?

Comment travaillez-vous en partenariat avec les autres professionnels de santé (en ou hors de la structure) ?

Avez-vous déjà monté des projets de santé avec d'autres professionnels de santé et dans quel domaine ? que pouvez-vous m'en dire ?

Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients de votre mode d'exercice actuel ?

### **3. Place de l'orthophoniste dans le parcours de soin**

(Pour les non orthophonistes) Que savez-vous des champs de compétence de l'orthophoniste ?

(Pour les orthophonistes) D'après votre expérience personnelle, quelles sont, parmi vos compétences professionnelles, les plus connues et celles peu ou mal connues de qui ?

Collaborez-vous régulièrement avec les orthophonistes / avec d'autres professionnels de santé ?

Si vous exercez en modalité d'exercice coordonné, quel pourrait être l'apport majeur de votre profession ?

#### **4. Questionnaire**

Quelles questions / thématiques importantes souhaiteriez-vous voir aborder dans le questionnaire ?

Avez-vous d'autres choses à rajouter ? Souhaitez-vous revenir sur des passages de notre entretien pour les compléter ou les modifier ?

## ANNEXE A2. LETTRE D'INFORMATION POUR L'ENTRETIEN

### **Objet : Collecte d'avis et d'expériences professionnelles pour un mémoire de fin d'études**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études d'orthophonie à l'Université de Lille (5<sup>e</sup> année), je compte réaliser une étude sur les intérêts - pour la pratique orthophonique - **d'exercer en modalité coordonnée**. Cette recherche est encadrée par M. Gamot et Mme Brieden, deux orthophonistes et enseignants au Département d'orthophonie de Lille.

Je souhaite adosser cette recherche sur les avis-critiques de professionnels expérimentés afin, dès le départ, d'éviter les fausses pistes ou les voies sans issue et ainsi d'élaborer un questionnaire pertinent sur le sujet. Voilà pourquoi je me permets de vous solliciter.

**Objet de cette étude ?** Lister les avantages et inconvénients d'une pratique professionnelle en structure d'exercice coordonné ... et, en mesurer les importances relatives.

**Modalité de notre rencontre :** un entretien d'une heure maximum sur le lieu de votre exercice professionnel ... toujours précédé d'une recherche d'accord sur les méthodes et les outils du recueil d'informations (enregistrement vocal sur le téléphone et/ou prise de notes) afin qu'il n'y ait aucune incertitude sur la protection des identités, des données et des avis formulés.

**Droit et confidentialité :** Toute information qui pourrait permettre de vous identifier sera rendue impersonnelle et anonyme dès les premières analyses. Ces informations seront détruites après la fin de mon année universitaire et ma soutenance de mémoire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : [solemn.laouenan.etu@univ-lille.fr](mailto:solemn.laouenan.etu@univ-lille.fr)

Je vous remercie pour votre intérêt et votre participation à cette étude.

Cordialement.

Solemn Laouenan

## ANNEXE A3. TRAME DU QUESTIONNAIRE



Bonjour,

Je suis Solenn Laouenan, étudiante en 5e année à l'école d'orthophonie de Lille.

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, je réalise une enquête à destination des orthophonistes exerçant en libéral,

- en modalité coordonnée (en maisons de santé pluriprofessionnelles - MSP - ou en communautés professionnelles territoriales de santé - CPTS)

- ou non coordonnée.

Le questionnaire, auquel je vous propose de répondre, fait suite à des entretiens réalisés auprès de professionnels de santé exerçant en ou hors structures d'exercice coordonné.

Mon mémoire est encadré par Mme Brieden Virginie, orthophoniste et responsable du Dispositif d'Appui à la Coordination Appui Santé Lille Agglo, et par M. Gamot Loïc, orthophoniste et enseignant au CFUO de Lille.

La réponse à cette enquête ne vous prendra que 10 à 15 minutes.

Le questionnaire est entièrement anonymisé. L'enregistrement de vos réponses à ce questionnaire ne contient aucune information permettant de vous identifier. Il fait l'objet d'une déclaration, portant le n°2022-294, au registre de l'Université de Lille. Pour obtenir toute information à ce sujet, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université de Lille (dpo@univ-lille.fr). Si vous estimez après l'avoir contacté que vos droits « informatiques et libertés » ne sont pas respectés, vous pourrez vous adresser directement à la CNIL.

Je vous remercie chaleureusement pour votre contribution.

### Partie A: Informations générales

« L'exercice coordonné est un travail en équipe de plusieurs professionnels de santé de professions distinctes autour d'une population ou d'une patientèle, sur un territoire. Il existe différentes formes d'exercice coordonné comme en maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou en communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) » (ESP Pays de la Loire)

A1. Etes-vous ?

Un homme

Une femme

A2. Quel est votre âge ?

A3. Quel est votre mode d'exercice ?

Salarié

Libéral exclusif ou mixte

A4. Dans quelle région travaillez-vous ?

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val de Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Île-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Pays de la Loire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Guadeloupe

Martinique

Guyane

La Réunion

Mayotte



**A5. Savez-vous à quoi correspond l'exercice coordonné ?**

Oui

Non

**A6. Travaillez-vous en exercice coordonné (en MSP et/ou en CPTS) ?**

Oui

Non

**A7. Au sein de quel(s) type(s) de structure(s) d'exercice coordonné travaillez-vous ?**

en MSP

en CPTS

en ESP (équipe de soins primaires)

Autre

Autre

**A8. Depuis combien d'années travaillez-vous en structures d'exercice coordonné (en MSP et/ou en CPTS) ?**

**Partie B: L'exercice orthophonique en modalité coordonnée**

**B1. D'une manière générale, comment percevez-vous l'exercice coordonné ?**

Une solution pour mieux répondre aux besoins de santé sur un territoire

Une aide pour proposer une meilleure prise en charge médicale des patients

Un moyen de créer du lien entre les professionnels de santé pour travailler ensemble

**B2. Selon vous, quels sont les principaux avantages de l'exercice coordonné ? 3 réponses possibles**

Travail en équipe

Facilitation des échanges pluriprofessionnels

Acquisition de nouvelles connaissances professionnelles

Développement d'actions de prévention

Mise en place de protocoles pour mieux accompagner certaines pathologies

Mise en place d'un projet de santé répondant aux besoins territoriaux

Lutte contre les déserts médicaux

Meilleur accès aux soins

Rapidité de prise en charge

Coordination autour de la prise en charge d'un patient commun

Mise en confiance du patient

Pertinence des réorientations et des demandes d'exams complémentaires

Vision globale du patient

Enrichissement personnel

Aucun avantage

Autre

Autre

**B3. Selon vous, quels sont les principaux inconvénients ou limites de l'exercice coordonné ? 3 réponses possibles**

Obligation de la « cohabitation professionnelle »

Difficulté d'intégration au sein de l'équipe

Dilution de l'action individuelle dans les prises en charge coordonnées

Oubli de la spécificité professionnelle dans les projets collectifs multidimensionnels

Consommateur de temps (réunion pour les projets, pour la gestion administrative ...)

Surcharge horaire (pour la permanence de soins et le traitement des urgences)

Confrontation avec le nécessaire jargon administratif

Nécessité de recourir à des formations complémentaires (exemple : en ETP)

Aucun inconvénient

Autre

Autre



**B4. Avez-vous connu un autre mode d'exercice avant votre exercice en MSP et/ou en CPTS ?**

Oui

Non

**B5. Si oui, quel(s) changement(s) avez-vous noté(s) par rapport à votre précédent mode et/ou lieu d'exercice ? Pour chaque aspect de votre action, merci de sélectionner le qualificatif qui correspond le mieux à votre avis actuel.**

	Augm enté(e)	Sans charge ni	Dimin ué(e)
Collaboration pluriprofessionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consultation de votre avis pour un patient commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation à des projets de formation ou de prévention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flux de patientèle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion administrative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**B6. Pourquoi avoir choisi d'exercer en modalité coordonnée ? Plusieurs réponses possibles**

Pour des raisons financières (FAMI / aides à la télétransmission, frais partagés ...)

Pour la mise en commun de moyens

Pour travailler en équipe

Pour ne pas se sentir isolé(e)

Pour coordonner les prises en charge autour d'un patient commun

Pour élaborer un projet de santé répondant aux besoins territoriaux

Pour participer à des projets de prévention ou de formation

Autre

Autre

**B7. Comment travaillez-vous en partenariat avec les autres professionnels de santé ? Plusieurs réponses possibles**

Réunion d'équipe régulière et programmée

Echanges informels

- Echanges par un logiciel commun
- Echanges téléphoniques ou par visioconférence
- Echanges par courriel
- Autre

Autre

**B8. Sur une échelle de Likert, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les énoncés ci-dessous ? Sachant que 1 signifie "pas du tout d'accord" et 5 "tout à fait d'accord"**

	1	2	3	4	5
J'estime avoir le soutien à mes idées nouvelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime être écouté(e) par l'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime pouvoir participer à la réalisation des projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime que les informations circulent bien au sein de l'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime avoir une meilleure qualité de vie au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime être soutenu(e) au travail par mes collègues en cas de situations difficiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les prises en charge d'un patient commun me paraissent coordonnées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime efficace le partenariat avec mes collègues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me trouve en phase avec le projet de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'estime avoir pu m'impliquer dans le projet de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ma singularité professionnelle est reconnue au sein de la MSP et/ou de la CPTS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ma singularité professionnelle est prise en compte dans les projets de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



- B9.** Selon vous, est-ce que l'exercice coordonné favorise une meilleure connaissance des champs de compétence de l'orthophoniste par les autres professionnels ?
- Oui
- Non
- B10.** Selon vous, est-ce que l'exercice coordonné facilite les orientations des autres professionnels vers un(e) orthophoniste ?
- Oui
- Non
- B11.** Selon vous, est-ce que l'exercice coordonné améliore le dialogue avec le prescripteur de soins orthophoniques ?
- Oui
- Non
- B12.** Selon vous, est-ce que l'exercice coordonné diversifie vos prises en charge ?
- Oui
- Non
- B13.** Selon vous, est-ce que l'exercice coordonné fluidifie le flux de patients et/ou favorise l'accès à l'orthophonie ?
- Oui
- Non
- B14.** Recommanderiez-vous l'exercice coordonné à un professionnel de santé ?
- Oui sans conteste
- Oui dans la plupart des cas
- Rarement
- Non pas du tout



- B15.** A quel type de professionnel de santé conseilleriez-vous la pratique en structures d'exercice coordonné ?
- Plutôt à un néo-diplômé
- Plutôt à un professionnel débutant
- Plutôt à un professionnel en pratique confirmée
- Peu importe
- B16.** L'ARS de la Nouvelle-Aquitaine définit l'exercice coordonné comme "une façon de faire mieux ensemble pour le bien des patients tout en facilitant l'exercice de sa profession". Diriez-vous que cette définition correspond à la réalité ?
- Oui
- Non
- Partie C: L'exercice orthophonique en modalité non coordonnée**
- C1.** Qu'est-ce qui favoriserait votre adhésion à un mode d'exercice coordonné ? 3 réponses possibles
- Être mieux informé(e) sur l'exercice coordonné
- Connaître des confrères exerçant déjà en modalité coordonnée
- Avoir une aide financière (exemple : FAMI / aides à la télétransmission)
- Participer à une action de prévention ou des projets
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle
- Ne plus se sentir seul(e) au cabinet
- Mettre en commun des moyens (logiciel, matériel ...)
- Autre
- Autre
-





**C2. Quel serait le principal avantage de l'exercice coordonné ?**

- Travail en équipe
- Facilitation des échanges pluriprofessionnels
- Acquisition de nouvelles connaissances professionnelles
- Développement d'actions de prévention
- Mise en place de protocoles pour mieux accompagner certaines pathologies
- Mise en place d'un projet de santé répondant aux besoins territoriaux
- Lutte contre les déserts médicaux
- Meilleur accès aux soins
- Rapidité de prise en charge
- Coordination autour de la prise en charge d'un patient commun
- Mise en confiance du patient
- Pertinence des réorientations et des demandes d'exams complémentaires
- Vision globale du patient
- Enrichissement personnel
- Développement de la connaissance de la profession d'orthophoniste chez les autres professionnels de santé
- Aucun avantage
- Autre

Autre

**C3. Quelle serait la principale limite de l'exercice coordonné ?**

- Obligation de la « cohabitation professionnelle »
- Difficulté d'intégration au sein de l'équipe
- Dilution de l'action individuelle dans les prises en charge coordonnées
- Oubli de la spécificité professionnelle dans les projets collectifs multidimensionnels
- Consommateur de temps (réunion pour les projets, pour la gestion administrative ...)
- Surcharge horaire (pour la permanence de soins et le traitement des urgences)
- Confrontation avec le nécessaire jargon administratif
- Nécessité de recourir à des formations complémentaires (exemple : en ETP)
- Aucun inconvénient
- Autre

Autre

**C4. Qu'est-ce qui vous pousserait à choisir un mode d'exercice coordonné ?**

**C5. Comment évaluez-vous votre sentiment d'être bien informé(e) sur l'exercice coordonné ?**

- Insuffisamment informé(e)
- Peu informé(e)
- Suffisamment informé(e)
- Très bien informé(e)



**C6. Comment envisagez-vous votre exercice professionnel dans 5 ans ?**

**Je vous remercie pour le temps accordé à cette enquête.**

**Je reste à votre disposition pour toute question ou si vous souhaitez être informé(e) des résultats de l'étude, vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : [solenn.laouenan.etu@univ-lille.fr](mailto:solenn.laouenan.etu@univ-lille.fr)**

**ANNEXE A4. TABLEAU DE COMPARAISON DES AVANTAGES PERCUS DU TRAVAIL  
EN STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNE PAR LES DEUX GROUPES DE  
L'ECHANTILLON**

	Orthophonistes exerçant en structures d'exercice coordonné		Orthophonistes exerçant hors structures d'exercice coordonné	
	Effectifs (n)	Pourcentage (%)	Effectifs (n)	Pourcentage (%)
<b>Facilitation des échanges pluriprofessionnels</b>	258	70	19	22
<b>Coordination autour de la prise en charge d'un patient commun</b>	171	46	19	22
<b>Développement d'actions de prévention</b>	158	43	3	3.5
<b>Travail en équipe</b>	92	25	5	5.9
<b>Mise en place de protocoles pour mieux accompagner certaines pathologies</b>	61	17	2	2.4
<b>Mise en place d'un projet de santé répondant aux besoins territoriaux</b>	56	15	4	4.7
<b>Acquisition de nouvelles connaissances professionnelles</b>	45	12	3	3.5
<b>Vision globale du patient</b>	42	11	7	8.2
<b>Enrichissement personnel</b>	35	9.5	1	1.2
<b>Lutte contre les déserts médicaux</b>	31	8.4	1	1.2
<b>Meilleur accès aux soins</b>	30	8.1	3	3.5
<b>Pertinence des réorientations et des demandes d'examens complémentaires</b>	29	7.9	3	3.5
<b>Mise en confiance du patient</b>	11	3	1	1.2
<b>Aucun avantage</b>	10	2.7	5	5.9
<b>Rapidité de prise en charge</b>	9	2.4	1	1.2
<b>Autre</b>	3	0.8	0	0
<b>Développement de la connaissance de la profession d'orthophoniste chez les autres professionnels de santé</b>	–	–	8	9.4

**ANNEXE A5. TABLEAU DE COMPARAISON DES INCONVENIENTS PERCUS DU TRAVAIL EN STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNE PAR LES DEUX GROUPES DE L'ECHANTILLON**

	Orthophonistes exerçant en structures d'exercice coordonné		Orthophonistes exerçant hors structures d'exercice coordonné	
	<i>Effectifs (n)</i>	<i>Pourcentage (%)</i>	<i>Effectifs (n)</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<b>Consommateur de temps</b>	260	70.5	55	64.7
<b>Confrontation avec le jargon administratif</b>	91	24.7	7	8.2
<b>Oubli de la spécificité professionnelle dans les projets multidimensionnels</b>	67	18.2	3	3.5
<b>Aucun inconvénient</b>	49	13.3	2	2.4
<b>Surcharge horaire</b>	45	12.2	5	5.9
<b>Difficulté d'intégration au sein de l'équipe</b>	37	10	3	3.5
<b>Autre</b>	32	8.7	2	2.4
<b>Obligation de la cohabitation professionnelle</b>	30	8.1	5	5.9
<b>Dilution de l'action individuelle dans les prises en charge coordonnées</b>	27	7.3	2	2.4
<b>Nécessité de recourir à des formations complémentaires</b>	17	4.6	1	1.2

**ANNEXE A6. TABLEAU SUR LA REPARTITION ET LE NOMBRE DE MSP EN  
FRANCE EN DECEMBRE 2022**

<b>Région</b>	<b>Nombre de MSP</b>
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	341
<b>Occitanie</b>	277
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	245
<b>Hauts-de-France</b>	218
<b>Grand Est</b>	183
<b>Ile-de-France</b>	162
<b>Bretagne</b>	151
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	141
<b>Normandie</b>	135
<b>Pays de la Loire</b>	121
<b>Centre-Val de Loire</b>	121
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	110
<b>La Réunion</b>	21
<b>Guadeloupe</b>	7
<b>Corse</b>	6
<b>Mayotte</b>	4
<b>Martinique</b>	4
<b>Guyane</b>	4

**ANNEXE A7. TABLEAU SUR LA REPARTITION ET LE NOMBRE DE CPTS EN FRANCE EN DECEMBRE 2022**

Régions	CPTS en fonctionnement (contrat ACI signé)	CPTS prochainement en fonctionnement (projet de santé validé)	CPTS en cours de création (lettre d'intention validée)	Population	Part de la population couverte par une CPTS
<b>Hauts-de-France</b>	29	3	22	4 291 379	71%
<b>Normandie</b>	11	0	7	1 950 648	57%
<b>Bretagne</b>	18	0	5	1 824 047	53%
<b>Ile-de-France</b>	70	2	12	8 776 207	71%
<b>Centre-Val de Loire</b>	31	0	2	2 614 902	99%
<b>Pays de la Loire</b>	23	3	5	2 424 696	62%
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	28	7	23	3 340 119	54%
<b>Occitanie</b>	31	8	23	3 954 131	65%
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	56	3	17	4 740 678	57%
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	41	7	20	4 892 821	95%
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	17	0	11	2 233 041	78%
<b>Grand Est</b>	33	1	10	3 817 309	67%
<b>Corse</b>	1	0	0	23 875	7%
<b>La Réunion</b>	5	1	0	872 635	100%
<b>Guyane</b>	1	0	0	182 700	64%
<b>Martinique</b>	1	0	0	365 734	100%
<b>Guadeloupe</b>	0	0	3	198 472	47%
<b>Mayotte</b>	0	0	1	31 945	12%

**ANNEXE A8. TABLEAU DE COMPARAISON DES PROPOSOTIONS SUR  
L'INTEGRATION DES ORTHOPHONISTES AU SEIN DES EQUIPES  
PLURIPROFESSIONNELLES SELON LA STRUCTURE D'EXERCICE COORDONNE**

	MSP (n=102)	CPTS (n=174)	ESP (n=2)	MSP + CPTS (n=86)	ESP + CPTS (n=4)	ESP + MSP + CPTS (n=1)
<b>J'estime avoir le soutien à mes idées nouvelles</b>	3,5	3,05	3	3,58	3,75	4
<b>J'estime être écouté par l'équipe</b>	3,97	3,37	4	3,88	4,5	4
<b>J'estime pouvoir participer à la réalisation des projets</b>	3,94	3,37	4,5	4,1	3,75	5
<b>J'estime que les informations circulent bien au sein de l'équipe</b>	3,48	3,37	3,5	3,56	4	4
<b>J'estime avoir une meilleure qualité de vie au travail</b>	3,55	2,47	3	3,57	4	3
<b>J'estime être soutenu au travail par mes collègues en cas de situations difficiles</b>	3,87	2,79	3	4,02	3,25	4
<b>Les prises en charge d'un patient commun me paraissent coordonnées</b>	3,77	2,75	4	3,72	4	4
<b>J'estime efficace le partenariat avec mes collègues</b>	3,79	3,02	3,5	3,86	4,25	4
<b>Je me trouve en phase avec le projet de santé</b>	3,46	3	3,5	3,64	4,25	4
<b>J'estime avoir pu m'impliquer dans le projet de santé</b>	3,51	3,01	4	3,56	4,25	4
<b>Ma singularité professionnelle est reconnue au sein de la MSP et/ou de la CPTS</b>	3,99	3,23	3,5	3,81	4	3
<b>Ma singularité professionnelle est prise en compte dans les projets de santé</b>	3,61	2,98	4	3,55	4,25	4

**ANNEXE A9. TABLEAU DE COMPARAISON DES PROPOSITIONS AUTOUR DE LA  
COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE SELON LES MODALITES  
D'ECHANGES**

	Réunion d'équipe régulière et programmée	Echanges informels	Echanges par un logiciel commun	Echanges téléphoniques ou par visioconférence	Echanges par courriel	Total
J'estime pouvoir participer à la réalisation des projets	4,05	3,95	4,14	3,91	3,77	3,96
J'estime que les informations circulent bien au sein de l'équipe	3,61	3,55	3,69	3,58	3,46	3,58
Les prises en charge d'un patient commun me paraissent coordonnées	3,54	3,61	3,8	3,44	3,28	3,53
J'estime efficace le partenariat avec mes collègues	3,72	3,76	3,95	3,69	3,51	3,73

# ANNEXE A10. ATTESTATION DE DECLARATION AU SERVICE DE PROTECTION DES DONNEES (DPO)

## RÉCÉPISSÉ ATTESTATION DE DÉCLARATION

Délégué à la protection des données (DPO) Jean-Luc TESSIER

Responsable administrative Clémentine Dehay

La délivrance de ce récépissé atteste que vous avez transmis au délégué à la protection des données un dossier de déclaration formellement complet. Vous pouvez désormais mettre en œuvre votre traitement dans le strict respect des mesures qui ont été élaborées avec le DPO et qui figurent sur votre déclaration.

Toute modification doit être signalée dans les plus brefs délais: [dpo@univ-lille.fr](mailto:dpo@univ-lille.fr)

### Responsable du traitement

<b>Nom</b> : Université de Lille	<b>SIREN</b> : 130 029 754 00012
<b>Adresse</b> : 42 Rue Paul Duez 590000 - LILLE	<b>Code NAF</b> : 8542Z Tél. : +33 (0) 3 62 26 90 00

### Traitement déclaré

<b>Intitulé</b> : L'exercice orthophonique en structures d'exercice coordonné : quels intérêts pour la pratique professionnelle ?
<b>Référence Registre DPO</b> : 2022-294
<b>Chargé (e) de la mise en œuvre</b> : M. Dominique LACROIX <b>Interlocuteur (s)</b> : Mme. Solenn LAOUENAN

Fait à Lille,

Le 15 novembre 2022

Jean-Luc TESSIER

Délégué à la Protection des Données

